



Personne de contact : Fanny Gibellini  
Tél. (ligne directe) : 032 910 61 26  
Email : [info@aip-ne.ch](mailto:info@aip-ne.ch)

« Aux entreprises concernées »

Notre réf : POM/fgi - 60234.64  
Votre réf. :

La Chaux-de-Fonds, printemps 2023

## **Prix AIP 2024 à la meilleure entreprise industrielle formatrice – candidature à la troisième édition**

Madame, Monsieur,  
Chers Formateurs,

Fondée en 1966, l'Association Industrielle et Patronale (AIP) entend valoriser les métiers techniques et promouvoir la formation duale dans le canton et a décidé d'encourager les **meilleures entreprises industrielles neuchâteloises engageant des apprentis**.

Pour cela, elle a mis sur pied un prix AIP qui récompense, tous les deux ans, les meilleures entreprises industrielles formatrices, qu'elles soient membres ou non de l'AIP et sans exigence quant au nombre d'employés ou d'apprentis minimum.

Au travers de ce prix, l'AIP entend remercier et récompenser les entreprises de leurs efforts en matière de formation d'apprenti-e-s dans le contexte de la réforme fiscale neuchâteloise qui tend à inciter la formation duale par le biais du contrat-formation.

Pour participer à la sélection, il vous suffit de remplir le questionnaire ci-joint et de nous le retourner jusqu'au **31 décembre 2023**. Le comité de sélection se permettra de vous recontacter par la suite et de proclamer les trois finalistes, qui se verront partager le prix AIP.

La cérémonie de remise des prix aura lieu lors de l'AG de l'AIP 2024.

Nous nous réjouissons déjà de votre collaboration et dans l'attente de votre candidature, nous vous présentons, Madame, Monsieur, chers Formateurs, nos salutations les meilleures.



Manuela Surdez  
Présidente comité de sélection AIP  
Meilleure entreprise formatrice

**Annexe :** ment.